

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er février 2016

COMPÉTITIVITÉ DE L'AGRICULTURE ET DE LA FILIÈRE AGROALIMENTAIRE - (N° 3340)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N° 71

présenté par

M. Blein

ARTICLE 5 BIS

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet article anticipe une question qui ne semble pas se poser aujourd'hui : celle du manque de financement par les banques et l'épargne, de l'agriculture.

Il y a donc lieu de le supprimer.